

TABLEAU 16

PROPORTION DES TRACTEURS NEUFS ET DES MOISSONNEUSES-BATTEUSES NEUVES FINANCÉS AU MOYEN DES PRÊTS DESTINÉS AUX AMÉLIORATIONS AGRICOLES PAR RAPPORT À TOUS LES TRACTEURS ET TOUTES LES MOISSONNEUSES-BATTEUSES VENDUS AU CANADA (ESTIMATION)

	1951	1952	1953	1954	1955	1956
Tracteurs.....	45	49	46	45	48	45
Moissonneuses-batteuses.....	60	53	47	47	62	50

SOURCE: 1951-1954: rapports annuels sur les prêts destinés aux améliorations agricoles; 1955 et 1956: nombre des tracteurs et des moissonneuses-batteuses financés d'après les rapports annuels sur les prêts destinés aux améliorations agricoles; les pourcentages découlent d'une comparaison de ce nombre avec l'ensemble des ventes tel qu'indiqué dans l'ouvrage du BFS *Farm Implements and Equipment Sales*.

De fait, une proportion de 80 p. 100 et plus du montant des prêts destinés aux améliorations agricoles devait servir en général à l'achat de machines agricoles et, en Saskatchewan, ce pourcentage a toujours été plus élevé (voir tableau 17).

TABLEAU 17

POURCENTAGE DES PRÊTS DESTINÉS AUX AMÉLIORATIONS AGRICOLES AFFECTÉ À L'ACHAT DE MACHINES ET D'OUTILLAGE NEUFS ET USAGÉS, Y COMPRIS LES CAMIONS (SASKATCHEWAN ET CANADA) 1945-1959

Année	Saskatchewan	Canada
1945 (10 mois).....	n.a.	67.6
1946.....	n.a.	75.8
1947.....	n.a.	83.8
1948.....	95.9	91.2
1949.....	95.7	90.9
1950.....	96.1	92.1
1951.....	96.7	91.8
1952.....	97.1	92.4
1953.....	95.8	90.0
1954.....	90.9	83.9
1955.....	92.9	84.5
1956.....	92.5	85.9
1957.....	90.6	83.7
1958.....	89.0	79.3
1959.....	87.8	78.2
Moyenne (1945-1959).....	—	86.3

SOURCE: Rapports annuels sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.

Au cours de la période de 1948-1959, le prêt moyen accordé pour les tracteurs neufs ou usagés était de \$1,295, pour le Canada, et de \$1,373, pour la Saskatchewan. Le prêt moyen accordé pour les moissonneuses-batteuses neuves et usagées était de \$1,727, pour le Canada, et de \$1,755, pour la Saskatchewan. On pourrait s'attendre que le prêt moyen accordé pour l'achat de machines neuves soit quelque peu plus élevé qu'il ne l'est (voir l'appendice A, tableau A-12).